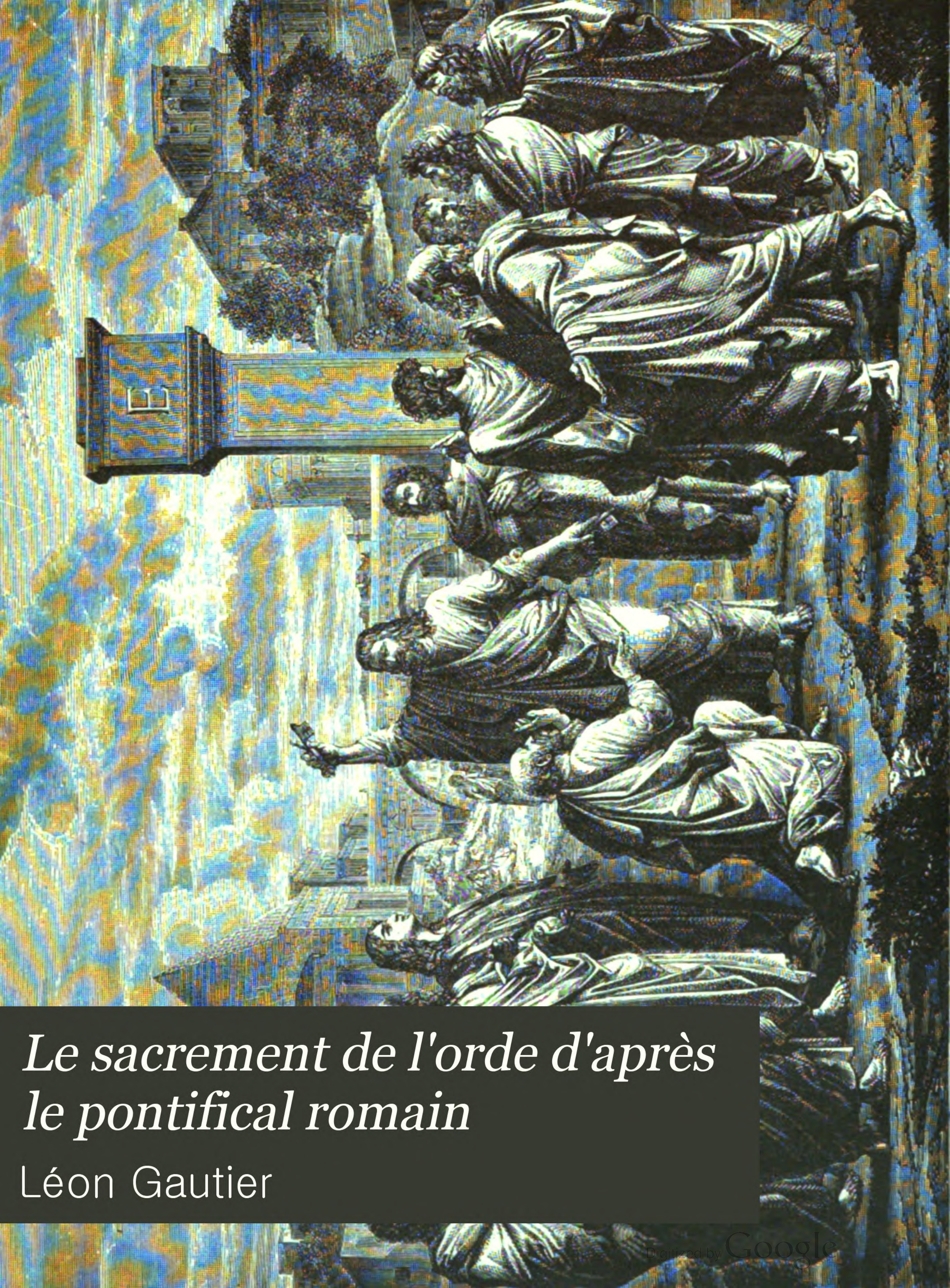


Le sacrement de l'orde d'après le pontifical romain

Léon Gautier

LE SACREMENT

DE L'ORDRE

D'APRÈS LE

PONTIFICAL ROMAIN

LE SACREMENT DE L'ORDRE

D'APRÈS LE PONTIFICAL ROMAIN

PAR

CHRISTIAN DEFRANCE

Tous ceux qui ont assisté à une ordination et qui ont fait les efforts les plus méritoires pour suivre toutes les phases de cette magnifique fonction liturgique, savent combien il est difficile, même avec le *Manuel des prières et cérémonies de l'ordination,* de comprendre la lettre et surtout l'esprit de chacun de ces admirables rites. Il y a là pourtant les pères, les mères, les parents les plus proches et les meilleurs amis de ceux qui sont ordonnés : « Que je voudrais, s'écriait un jour la mère d'un de ces ordinands, que je voudrais avoir l'intelligence de tant de belles choses ! » C'est pour satisfaire à un désir aussi légitime que Christian Defrance vient d'écrire un nouvel opuscule sous ce titre très simple : *Le Sacrement de l'Ordre, d'après le Pontifical romain.* Après une courte préface où il esquisse à grands traits l'histoire du Sacerdoce dans l'Ancien Testament, il aborde les textes du *Pontifical*, les analyse avec vivacité, les commente avec chaleur et met surtout en lumière leur merveilleux enchaînement : « Je vois, je comprends » : voilà ce que peut dire, en achevant la

lecture de ces quelques pages, chacun de ceux qui les ont lues.

Mais, comme si ce commentaire très lucide ne suffisait pas à donner l'intelligence d'un texte aussi précieux, l'éditeur a voulu, par une illustration abondante et scientifique, frapper plus vivement encore les esprits et les yeux de tous ceux qui prennent part ou qui assistent à une ordination. Des gravures, empruntées aux meilleures éditions du *Pontifical romain*, font passer sous leurs regards toutes les scènes de ce véritable drame, et un *Appendice*, puisé aux meilleures sources et orné de vingt dessins, les initie, d'une façon vivante, à toute l'histoire du costume sacerdotal.

Tel est ce petit livre qui s'adresse à tous les ordinands comme à toutes leurs familles, et qui est assurément le présent le mieux choisi que les nouveaux « ordonnés » voudront faire, en ce grand jour, à tous ceux qu'ils aiment et qui les aiment.

Brochure de 46 pages petit in-4, illustrée de 30 gravures. Prix : 2 francs. Librairie D. Dumoulin et Ce, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.



LE

SACREMENT DE L'ORDRE



LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

D'après le tableau de Mgr de Ségur. — Le cadre de l'Ordination est celui de la Messe elle-même.

CHRISTIAN DEFRANCE

LE

SACREMENT DE L'ORDRE

D'APRÈS LE

PONTIFICAL ROMAIN



D'après le tableau de Juan de Joanès ; seizième siècle.

PARIS

D. DUMOULIN ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

1895

PRÉFACE

I

A toutes les époques de l'histoire, chez les peuples les plus civilisés comme chez les plus sauvages, on rencontre un être auguste et qui ne ressemble pas aux autres hommes. Il est partout l'objet de la crainte ou du respect. S'il n'est pas le chef de la nation, il n'est pas moins honoré que ce chef lui-même, qui tremble souvent devant lui. Dans les grandes calamités publiques, quand le peuple est soudain frappé par quelque fléau, lorsqu'il entreprend une guerre et va se jeter sur l'ennemi, c'est vers ce personnage mystérieux que tous les yeux se tournent : c'est lui que l'on consulte, c'est lui que l'on écoute. Il est le trait d'union visible entre la terre et le ciel. C'est le Prêtre.

On a pu dire avec raison que le premier homme a été le premier prêtre, et il est certain qu'Adam a été le pontife chargé d'offrir à Dieu l'hommage de toute cette nature superbe qui était incapable, avant lui, de faire monter vers son Créateur le cri intelligent de l'action de grâces et de la prière.

Le Péché a changé le caractère de cette prêtrise originelle. La nécessité de l'Expiation s'impose dès lors à l'humanité pécheresse, et voici l'ère des sacrifices qui commence, pour ne s'achever que dans l'éternité.

Mais ces sacrifices, qui les offrira ?

Ce sera, tout d'abord, le chef de la famille antique, au milieu de ce petit peuple dont il est à la fois le pontife et le roi. Et il est permis de croire que c'est également ce pa-

triarche qui, comme un véritable catéchiste, enseignait à tous les siens les traditions primitives et les grandes vérités qui soutiennent le monde.

Cet ordre de choses dure jusqu'à Moïse ; mais les temps sont venus de créer en Israël un sacerdoce indépendant et « professionnel ». Le peuple hébreu, qui sera tout à l'heure un grand peuple, a besoin désormais d'un corps de prêtres définitivement constitué. Moïse y a pensé (après Dieu), et il institue du même coup le Culte et le Sacerdoce.

Parmi les douze tribus, il en est une qui est exclusivement investie de l'administration du culte sacré ; mais, dans le sein de cette tribu, une seule famille, celle d'Aaron, est appelée au sacerdoce, et c'est au chef de cette famille, de premier né en premier né, qu'appartiendra le souverain pontificat à travers tous les siècles. Rien ne semble mieux ordonné.

Ce fut un jour solennel entre tous, dans l'histoire d'Israël, que celui où l'on inaugura ce sacerdoce. Sur la tête d'Aaron l'huile sainte coula; mais le sang des victimes ruissela plus abondamment, et ce fut là le type de ces effusions sanglantes qui devaient durer autant que l'ancienne loi elle-même. Un jeune taureau et deux béliers furent liturgiquement immolés; Aaron et ses fils furent aspergés de leur sang et mangèrent une portion de l'une des victimes. Je n'ose pas dire qu'ils *communièrent :* car nous sommes encore bien loin de la divine Eucharistie, et n'avons ici que sa figure.

Quoi qu'il en soit, le Sacerdoce « était ».

II

Le Prêtre est à la fois chargé, en Israël, de ces deux augustes fonctions : il enseigne et il sacrifie.

Ce qu'il enseigne, c'est la Loi, c'est le Décalogue, c'est toute cette révélation mosaïque en laquelle se sont condensées et fondues les révélations primitives. En un mot, c'est la Vérité.

Mais il nous apparaît surtout les mains armées du couteau sacré et toutes rouges de sang; il nous apparaît comme sacrificateur. L'ancien culte n'est qu'une suite ininterrompue d'immolations et d'holocaustes, et il est trop vrai que le Temple devait exhaler sans cesse une odeur de sang et de chair brûlée. Les esprits médiocres seront les seuls à s'en scandaliser. Toutes ces bêtes tuées, tous ces sacrifices ont un sens très élevé et sur lequel un véritable philosophe ne pourrait se tromper. L'homme (non seulement à Jérusalem, mais chez tous les peuples), l'homme se sent partout coupable d'un crime originel et éprouve partout le besoin très profond d'une Expiation qui soit efficace ou, pour mieux dire, d'un Expiateur qui soit innocent. Sachant qu'il est souillé et ne pouvant s'offrir lui-même, il offre en sa place la vie innocente des animaux. Et c'est à quoi il s'obstinera jusqu'à ce que la véritable Hostie fasse disparaître ces grossières et barbares offrandes, jusqu'à ce qu'on entende un jour dans le ciel la voix de Dieu criant : « Que tous vos sacrifices prennent fin. Voici que je vous envoie la grande Victime, l'Expiateur universel, mon Verbe, mon Fils. »

III

Le prêtre juif est, en vérité, une très belle et très noble figure. Il offre le « Sacrifice pour le péché », l'Holocauste et le « Sacrifice d'actions de grâces », et ce sont là, en effet, les trois sacrifices sanglants qui sont consommés tous les jours par les légitimes successeurs d'Aaron dans l'enceinte de ce

temple de Jérusalem qui domine de si haut tous les empires et toutes les religions antiques.

Dans le « Sacrifice pour le péché », c'est l'effusion du sang qui est l'élément principal de toute la fonction liturgique, et c'est l'idée de l'Expiation qui absorbe ici toutes les autres. Dans l'« Holocauste », c'est la combustion qui est le rite capital, et c'est l'idée de l'Abandon à Dieu qui se cache sous ce brutal symbole. Dans l'Action de grâces enfin, c'est à la manducation qu'il convient d'attribuer le plus d'importance, et c'est l'idée de la Communion avec Dieu qui est, en quelque manière, l'âme de ce troisième et dernier sacrifice. Toutes ces choses sont belles pour qui sait les comprendre, et l'Église en donne volontiers l'intelligence à tous ses fils.

Mais enfin ce sont là de beaux symboles plutôt que de belles réalités.

Le Prêtre catholique, mille et mille fois plus grand que le prêtre hébreu, n'a pas, comme lui, les mains ensanglantées par ces tueries de bêtes innocentes. Entre ses doigts très purs et qui ne versent jamais le sang, il offre à Dieu l'Hostie qui a remplacé l'insuffisance de tous les sacrifices antiques; il lui offre cet Expiateur universel qui a mis un terme à toutes les autres expiations. Il ne s'asseoit pas à une table banale pour manger les chairs à moitié saignantes d'animaux tout à l'heure égorgés; mais il se nourrit de Dieu lui-même, très humblement caché sous les nobles espèces du pain et du vin, et c'est ce même aliment, c'est cet aliment divin qu'il distribue aux fidèles.

La nouvelle loi, comme on le voit, continue partout l'ancienne, mais à la façon d'un astre qui prendrait la place d'un flambeau.

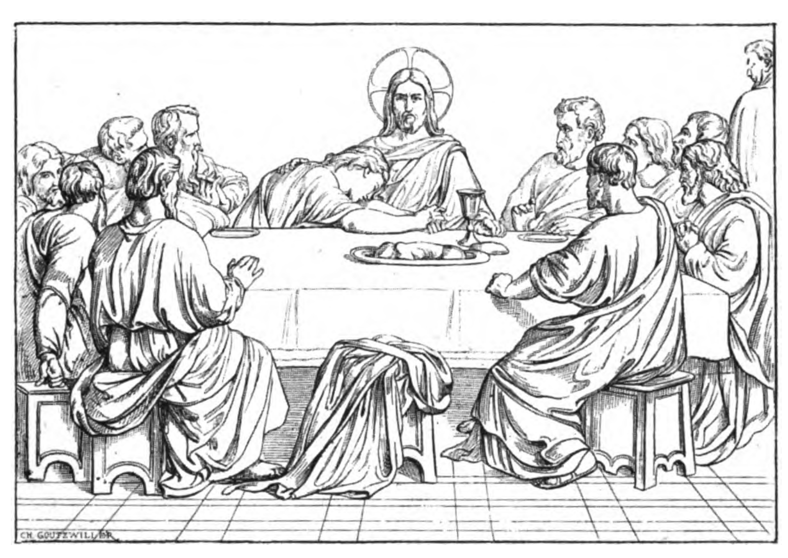


L'INSTITUTION DU SACREMENT DE L'ORDRE
Tableau de Nicolas Poussin, dans la suite de ses *Sept sacrements*. — Dix-septième siècle.

IV

Nous avons cru qu'il était utile de rappeler ces vérités à ceux de nos frères qui les ont peut-être oubliées, et nous les prions de considérer ces quelques pages comme une simple Introduction à cet incomparable chapitre du *Pontifical romain* qui a pour objet le Sacrement de l'Ordre et dont nous allons tenter l'analyse.

Puisse l'éclatante et profonde beauté de ce texte liturgique donner du *sursum* à tous les entendements comme à tous les cœurs ; puisse-t-elle, en ces temps difficiles, accroître parmi nous le respect et l'amour pour le Prêtre catholique qui (comme l'a dit un évêque contemporain) « est véritablement l'homme des âmes ; qui les introduit dans l'Église par le Baptême, qui les purifie dans le sacrement de la Pénitence, qui les unit à Dieu dans celui de l'Eucharistie, qui les dirige vers le ciel et ne les abandonne enfin que quand il a déposé leurs corps dans la terre bénie du cimetière et leurs âmes dans le sein miséricordieux du Seigneur ! »



L'INSTITUTION DE L'EUCHARISTIE
La principale fonction du prêtre est d'offrir le Saint Sacrifice eucharistique.
Fresque d'Hipp. Flandrin, église S.-Séverin, à Paris.

LE

SACREMENT DE L'ORDRE

Nous sommes dans la nef d'une grande cathédrale, deux ou trois jours avant Noël. A travers les vitraux, le jour commence à transluire ; dans la vaste église les cierges brillent. La nef présente un aspect inaccoutumé. De longs bancs sont dressés le long des portiques, sur plusieurs rangs, perpendiculairement au sanctuaire et à l'autel. Au milieu, un grand espace vide. Le silence est absolu, bien qu'il y ait déjà dans les bas côtés une foule considérable ; mais ce sont les familles des jeunes ordinands, et rien ne saurait égaler le recueillement de ces âmes.

Une longue procession, plus belle que toutes les *théories* antiques, se met alors en marche sous les voûtes. Ils vont deux par deux, les ordinands; ils vont, les yeux baissés, graves et joyeux tout ensemble, et tenant en main un cierge allumé. En tête s'avancent ces tout jeunes gens qui vont être bientôt admis à la tonsure ; puis ceux qui vont recevoir les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat, et enfin, précédant immédiatement l'Évêque, ces diacres qui, dans quelques heures, seront des prêtres. Le *Veni Creator*, qui est le chant triomphal de ce jour de victoire, éclate sur toutes ces lèvres. Ils entrent dans la nef et s'arrêtent à la place qui leur a été désignée. L'Évêque cependant s'est revêtu des habits pontificaux et se dirige vers l'autel. La Messe commence.

C'est la Messe qui est en effet le cadre de tout ce rite, et il convient de ne pas l'oublier, si l'on veut comprendre le développement et l'esprit de cette fonction, qui est la plus auguste peut-être de toute la liturgie.

Puis, il faut se représenter dans cette nef ces groupes distincts, ces groupes vivants, que forment les futurs tonsurés ; les futurs *ostiarii, lectores*, *exorcistæ* et *acolythi;* les sous-diacres, et ces diacres enfin sur le front et sur l'âme desquels le Sacerdoce va descendre.

Le *Kyrie* est achevé, et voici que la voix claire de l'Archidiacre se fait entendre : « Qu'ils s'approchent, ceux qui doivent être ordonnés. » C'est le début solennel de cette grande « action » liturgique qui va durer plusieurs heures.

Nous voudrions figurer ici, en quelques tableaux facilement intelligibles, les scènes principales d'un drame si peu connu, et c'est à quoi nous allons nous efforcer. Ces adolescents dont on va faire des clercs se présentent les premiers devant l'Évêque, qui est armé de ciseaux et va couper à chacun



LA MONITION DE L'ÉVÊQUE AUX ORDINANDS

Avant de conférer aux postulants chacun des nouveaux Ordres, l'Évêque leur rappelle en quelques mots les devoirs de leur nouvelle charge.
Gravure tirée du *Pontificale romanum*, édition vaticane de 1726.

d'eux quelques cheveux « sur le devant et le derrière de la tête, à droite et à gauche, et enfin sur le sommet ». Cette tonsure, qui distingue les Clercs au milieu de tous les autres hommes, était jadis appelée du nom de *corona*, et les clercs s'appelaient les « couronnés ». De même que, par dédain, les anciens regardaient les esclaves « comme une autre espèce d'hommes », *alterum hominum genus;* de même, par respect, les catholiques saluent dans les clercs comme une espèce supérieure du genre humain. Mais enfin les coups des ciseaux épiscopaux sont donnés, la tonsure est faite, nos jeunes gens sont clercs, et l'Évêque est maintenant en présence de ces quatre groupes dont les fonctions, dont les noms mêmes ne sont plus compris des catholiques de notre temps.

Durant les premiers siècles de l'Église, c'était une fonction auguste et nullement servile que d'ouvrir au matin et de fermer le soir les portes de la basilique, et, plus tard, quand commença l'usage des cloches, d'avertir par leur son les fidèles de l'heure du saint office. L'Église ne renonce pas aisément à ses formules sacrées, et, bien que les « portiers » n'aient plus aujourd'hui la même importance qu'autrefois, elle ne supprime pas, elle ne supprimera jamais son rite de l'ordination des *ostiarii*. A chacun d'eux l'Évêque présente les clefs de l'église, qu'ils touchent gravement de la main droite ; puis l'Archidiacre leur fait ouvrir et fermer les portes du temple, et sonner une cloche. Les voilà investis de leur charge nouvelle : ils font place aux *lectores*.

Ce n'est ni le livre des Épîtres, ni celui des Évangiles que l'on fait alors toucher de la main droite aux *lectores*, à ces jeunes clercs qui sont à genoux devant le Pontife. Ils n'aspirent point à un si grand honneur. On leur offre simplement le Lectionnaire, qu'ils auront désormais le droit de lire publi-



LE RITE DE LA TONSURE

« Faites, Seigneur, que ceux dont nous coupons aujourd'hui la chevelure persévèrent à jamais dans votre amour. » Voir page 14.

D'après le *Pontificale romanum* de 1726.



L'ÉVÊQUE REVÊT LES NOUVEAUX CLERCS DU SURPLIS.

« Que le Seigneur, dit le prélat, vous revête du nouvel homme, qui a été créé selon Dieu, dans la justice et dans la sainteté de la Vérité. »

D'après une gravure du *Pontificale romanum* de 1726.



L'ORDINATION DES PORTIERS

A chacun d'eux l'Évêque présente les clefs de l'église. On leur fait sonner une cloche et ouvrir une des portes du temple. Voir page 14.

Gravure tirée du *Pontificale romanum* de 1726.

quement, et on leur confère en même temps (ô beaux usages perdus!) le droit de bénir le pain et les fruits nouveaux. Le rite est à peu près le même pour les *exorcistæ*, à qui l'on fait toucher le livre où sont contenus les exorcismes et à qui l'on donne la puissance de chasser le Démon par l'imposition de leurs mains. On va jusqu'à comparer ici leur office à celui des Souverains, des Empereurs : *Sint spirituales imperatores ad abjiciendos dæmones.*

Il ne reste plus, pour les Ordres mineurs, qu'à consacrer les acolytes. Ceux-ci ont un caractère plus sacré que les précédents, et leur fonction leur donne accès plus près de l'autel. Ils seront chargés d'offrir l'eau et le vin destinés au Sacrifice ; ils porteront les chandeliers d'or. C'est un de ces chandeliers qu'on leur fait en ce moment toucher de la main droite, ainsi que les burettes[1], et l'Église, qui, dans cette partie du saint office, ne cesse de penser à la Lumière, demande instamment à Dieu qu'entre les mains de ces jeunes clercs la lumière visible soit le symbole de la divine. L'Évêque cependant lit la Collecte, et l'on entend l'Archidiacre qui s'écrie : « Qu'ils s'approchent, ceux qui doivent être ordonnés sous-diacres. » Ils s'acheminent vers l'autel, et s'arrêtent à quelques pas du Pontife.

Les ordinands qui vont être élevés au diaconat et à la prêtrise viennent également se grouper autour de l'autel. Puis tous, sans exception, se jettent à terre et s'y prosternent de tout leur long. C'est le beau rite de la prostration, auquel

1. « Les acolytes étaient chargés, dans la primitive Église, de tenir au courant la nomenclature des catéchumènes; ils récitaient le Symbole pour les petits enfants, portaient l'eucharistie aux absents et encensaient l'autel. » V. Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, I, 98, 106, 318, 431, 601.



L'ORDINATION DES LECTEURS ET DES EXORCISTES

Aux lecteurs, le Pontife fait toucher le Lectionnaire ; aux exorcistes il fait toucher le livre des Exorcismes. **— Voir pages 14 et 18.**

D'après le *Pontificale romanum* de 1726.

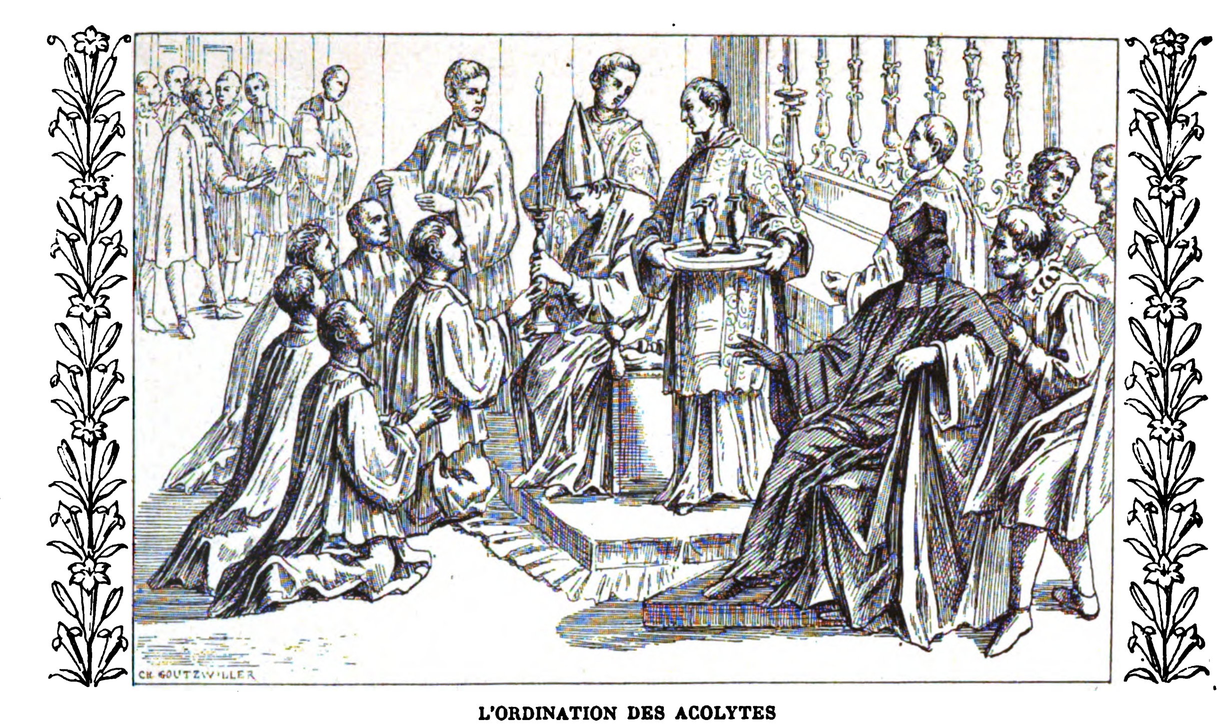
nous n'avons jamais assisté sans être profondément ému. Ce rite accompagne toujours le chant de la grande Supplication, le chant des Litanies, et rien n'est beau comme de voir tous ces hommes presque collés contre terre, pendant que le Chœur invoque au-dessus d'eux le nom et le souvenir de tous les Saints. On peut d'ailleurs s'imaginer aisément à quoi pensent tous ces jeunes clercs et ce qu'ils demandent à Dieu en cet instant solennel dont ils se souviendront toute leur vie. Ils font leur sacrifice, ils oublient leur vie passée (excepté leurs mères) et rêvent de conquérir les âmes.

La Litanie est achevée : ils se relèvent, et les futurs sous-diacres restent seuls en présence de l'Évêque, qui leur fait alors une courte instruction sur leurs fonctions prochaines et présente à chacun d'eux un calice vide surmonté de sa patène, que leur main doit toucher [1]. C'est à eux qu'incombera désormais, sous la direction des diacres, le soin matériel du saint autel. « Cette charge est humble, dit l'Évêque ; mais comprenez bien ce qu'elle exprime, et n'oubliez pas que l'Autel, c'est Jésus-Christ. » Ils tendent vers lui leurs regards et leurs âmes.

La Messe cependant va continuer.

Les sous-diacres ont été par le Prélat revêtus de l'amict, du manipule sur le bras gauche, et enfin de la tunique. Comme ils sont appelés à lire l'épître du haut de l'ambon, on leur fait alors toucher l'Épistolier. Et voilà qu'ils se mettent à penser à tout ce que contient ce livre admirable, à la sainteté de saint Pierre qui fut le premier pape, à la doctrine de saint Paul qui fut l'Apôtre des nations, à la douceur et à la sublimité de saint Jean, à l'Ancien comme au Nouveau Tes-

1. Ils touchent ensuite les burettes garnies d'eau et de vin, le bassin et le manuterge.



L'ORDINATION DES ACOLYTES

L'Évêque leur fait toucher un chandelier et les burettes : « Tout à l'heure, vous étiez les ténèbres ; vous êtes maintenant la lumière dans le Christ. Voir page 18. — Gravure tirée du *Pontificale romanum* de 1726.

tament, aux Prophètes comme aux Apôtres. L'un d'eux a été choisi pour chanter l'épître de ce jour : il monte à l'ambon et chante. Le caractère spécial de tout cet office est, encore un coup, de faire corps très étroitement avec la Messe, dont toutes les péripéties se développent en même temps que celles de l'Ordination elle-même. On n'admirera jamais assez vivement un si naturel et si beau parallélisme.

L'évangile d'aujourd'hui sera lu par un des nouveaux diacres ; mais il faut avant tout conférer leurs pouvoirs à ces lévites. La fonction devient de plus en plus imposante, et voici que le Pontife entonne une de ces Préfaces qui sont, avec les litanies et la prostration, le rite le plus caractéristique de toutes les ordinations. Avant que cette mélopée antique soit achevée par la voix épiscopale au milieu du silence universel, le Prélat pose sa main droite sur la tête de chaque ordinand, en lui disant : « *Accipe Spiritum sanctum* ; reçois l'Esprit-Saint. » Il étend ensuite cette main bénissante sur tout leur groupe et achève le chant solennel ; puis il place l'étole sur l'épaule gauche de chacun des diacres, les revêt de la dalmatique et leur fait enfin toucher le livre des Évangiles. Les voilà institués.

La Messe cependant continue toujours.

Tout ce qui précède n'a été en quelque manière qu'un Prologue. Mais voici que l'attention redouble parmi les fidèles, et l'on sent les approches de quelque chose de très grand. C'est l'ordination des prêtres qui commence [1].

1. L'Archidiacre les présente à l'Évêque, disant : « Révérendissime Père, la sainte Église catholique vous prie d'élever ces diacres à la fonction de la prêtrise. » L'Évêque fait cette question à l'Archidiacre : « Savez-vous s'ils en sont dignes ? » L'Archidiacre répond : « Autant que la fragilité humaine permet de le savoir, je sais et atteste qu'ils sont dignes



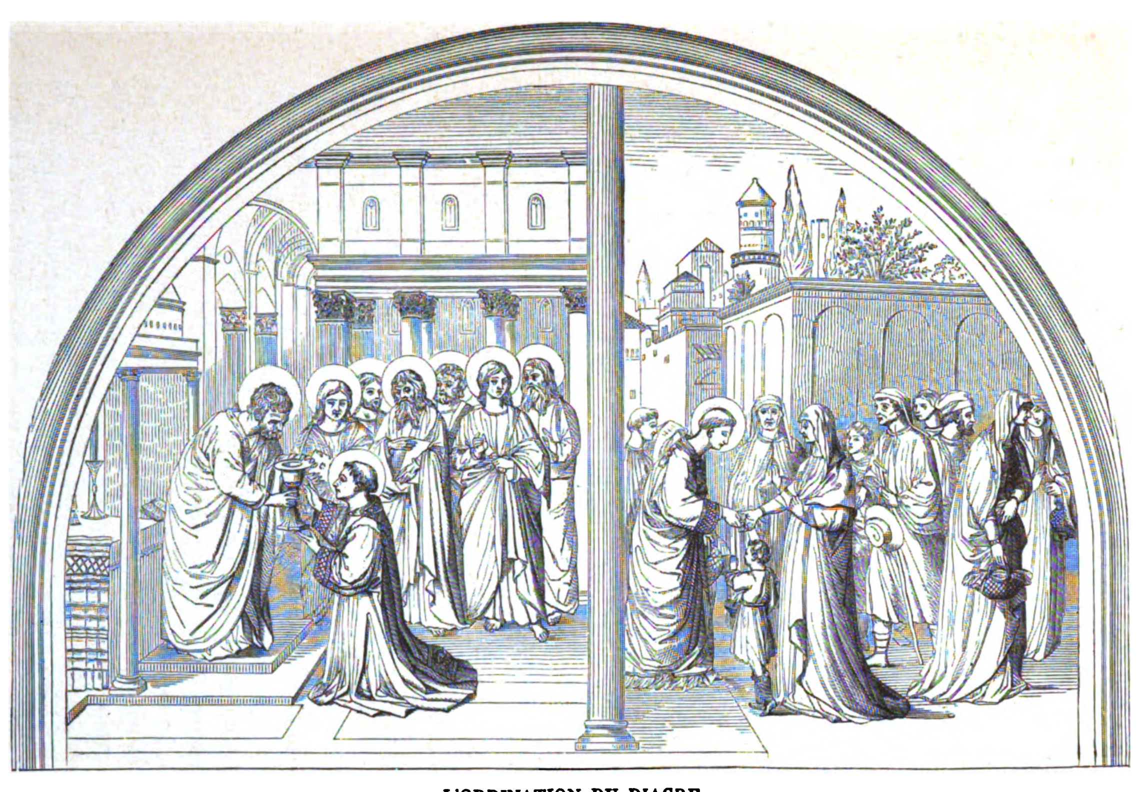
L'ORDINATION DES SOUS-DIACRES

L'Évêque présente à chaque sous-diacre un calice vide surmonté de sa patène. Voir page 20. — D'après le *Pontificale romanum* de 1726.

Ils s'avancent, vêtus comme les diacres et portant la chasuble pliée sur le bras gauche. Ils sont très graves, ils sont très recueillis, et c'est en effet l'heure la plus auguste de leur vie. Après avoir rappelé cette doctrine des Pères, « que le peuple doit être consulté quand il s'agit de l'élection de ceux auxquels incombe le gouvernement de l'autel », l'Évêque adresse à ces chers lévites une monition solennelle, et qui est poétique autant que profonde : « Que le parfum de votre vie fasse les délices de l'Église du Christ ; bâtissez par vos paroles, bâtissez par vos exemples cette maison qui est la famille de Dieu : de telle sorte que nous ne soyons pas un jour condamnés par le Seigneur, nous, pour vous avoir élevés à ce ministère, et vous, pour y avoir été élevés[1]. » Puis le Pontife, debout, mitre en tête, impose solennellement les deux mains sur chacun des ordinands ; les prêtres, tous les prêtres qui assistent à l'ordination, font ensuite la même imposition, et tous, Pontife et prêtres, restent quelque temps la main droite étendue sur ceux qui vont devenir tout à l'heure leurs frères dans le Sacerdoce. La mélopée de la Préface, l'admirable mélopée, se fait entendre de nouveau : « Il est véritablement raisonnable et juste, il est équitable et salutaire de

du fardeau de cet office. » L'Évêque dit : « Grâces en soient rendues à Dieu ! » Puis il annonce cette nouvelle au clergé et au peuple.

1. Il faudrait citer toute cette Monition : « Vous allez, mes enfants très aimés, être tout à l'heure ordonnés prêtres. Recevez dignement cette fonction sainte et, une fois que vous l'aurez reçue, appliquez-vous à la bien remplir. — Il appartient au prêtre d'offrir, de bénir, de présider, de prêcher, de baptiser.— C'est avec un grand sentiment de crainte qu'il vous convient de monter à un faîte si haut. Une sagesse toute céleste, des mœurs honnêtes et pures, la pratique constante de la justice, voilà, mes enfants très aimés, ce qui recommande le mieux ceux qui sont désignés pour un tel office ; voilà ce qu'ils doivent s'efforcer d'acquérir. »



L'ORDINATION DU DIACRE

Saint Laurent reçoit l'ordre du diaconat et remplit l'office de sa nouvelle charge en répandant des aumônes.
Peinture de Fra Angelico au Vatican ; xve siècle.

vous rendre partout et toujours des actions de grâces, ô Seigneur saint, ô Père omnipotent, ô Dieu éternel, qui êtes le premier auteur de toutes les dignités terrestres et qui donnez à toutes choses leur progrès et leur force [1]. » C'est dans ces pièces liturgiques qu'il convient surtout de chercher la véritable doctrine de l'Église, et ce sont là, pour tout dire, d'admirables traités de théologie. Cependant il est temps d'en venir à des rites plus précis : l'Évêque croise l'étole sur la poitrine de ceux qui ne sont pas encore des prêtres, mais ne sont plus des diacres, et il les revêt ensuite de la chasuble, de cette antique *casula* qui faisait jadis de si beaux plis artistiques. Mais le chant triomphal éclate de nouveau : c'est le *Veni Creator*, c'est l'hymne des ordinations. Le chœur, avec l'orgue, en chante toutes les strophes ; mais l'Évêque s'est assis, et, pendant le chant suppliant et vainqueur, fait à chaque ordinand, avec l'huile des catéchumènes, une onction dans l'intérieur des mains[2]. Oh ! ces mains, ces nobles mains sacerdotales, les voilà bénies, et elles vont pouvoir bénir.

Surtout elles vont pouvoir « consacrer ».

Ces mains qui tiendront Dieu, on les joint ensemble, on

1. Cette Préface se termine ainsi qu'il suit : « Père tout-puissant, nous vous en supplions, conférez vous-même à vos serviteurs la dignité sacerdotale et renouvelez au fond de leur être l'esprit de sainteté... afin que l'exemple de leur vie soit la meilleure censure des mœurs et de la vie des autres. Puissent-ils être les sages coopérateurs de notre ministère ; puisse la plénitude de la Justice briller en eux, si bien qu'ils arrivent un jour à rendre un bon compte de la charge qui leur a été confiée et qu'ils obtiennent enfin la récompense de la Béatitude éternelle ! »

2. « Il trace une première ligne, qui va de l'extrémité du pouce de la main droite jusqu'à l'extrémité de l'index de la main gauche ; puis une seconde qui va de l'extrémité du pouce de la main gauche jusqu'à l'extrémité de l'index de la main droite. Il étend ensuite l'onction sur toute la paume de chaque main. Les ordinands sont à genoux. »



LES FUTURS PRÊTRES SE PRÉSENTENT DEVANT L'ÉVÊQUE

Vêtus comme les diacres, ils portent la chasuble pliée sur le bras gauche. **Voir page 21.** **— D'après le *Pontificale romanum* de 1726.**

les lie, on les soutient avec un linge blanc qui est suspendu au cou de chaque ordinand. C'est alors que l'Évêque, assis sur son trône, mitre en tête, « présente à chaque ordinand un calice dans lequel on a mis du vin et de l'eau avec la patène au-dessus, où est l'hostie ». Chacun d'eux touche la coupe du calice, la patène et l'hostie, et l'on entend

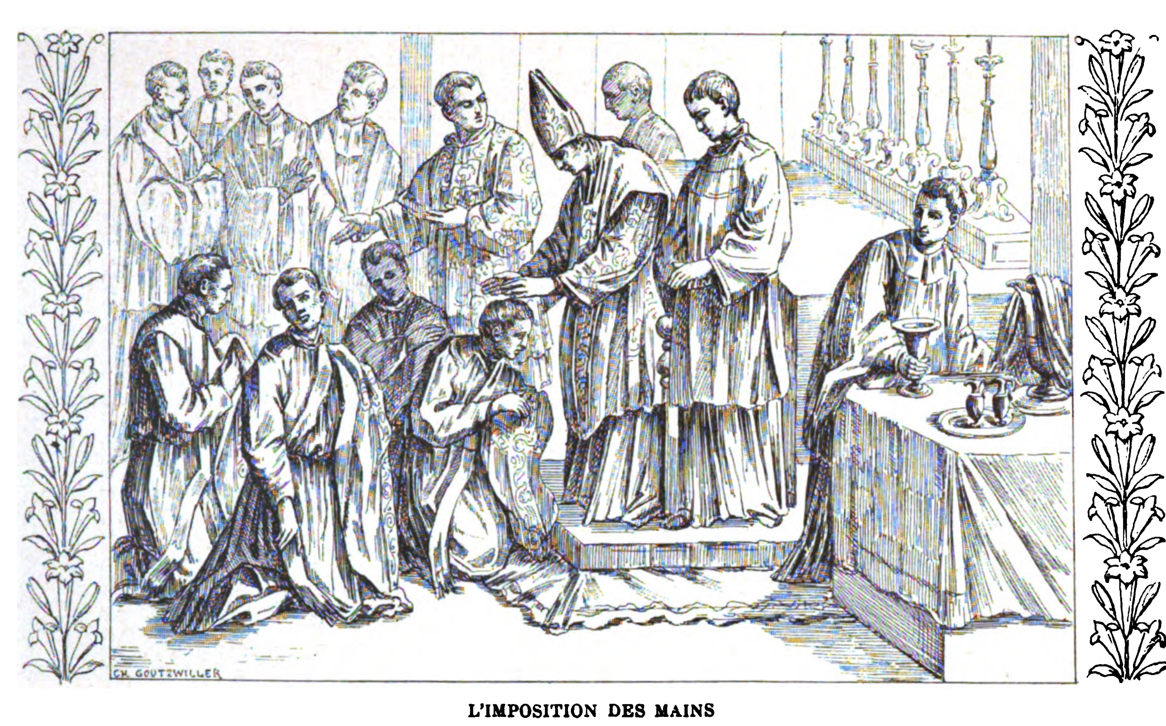


L'IMPOSITION DES MAINS POUR L'ORDINATION
D'après une fresque des Catacombes de Rome (Cimetière de l'Ardéatine).

l'Évêque qui, très solennellement, donne aux ordinands le pouvoir d'offrir le saint Sacrifice : *Accipe potestatem offerre sacrificium Deo missasque celebrare, tam pro vivis quam pro defunctis. In nomine Domini.* Ces paroles sacrées retentiront, pendant toute leur vie, dans l'oreille des nouveaux prêtres.

La Messe continue toujours.

Le chœur achève l'*Alleluia* du Graduel, et l'un des diacres que l'on vient d'ordonner lit, d'une voix ferme et



L'IMPOSITION DES MAINS

Le Pontife, debout, mitre en tête, impose solennellement les mains sur chaque Ordinand. — Voir page 24.

Gravure tirée du *Pontificale romanum* de 1726.

haute, l'évangile du jour. Puis l'Offertoire est chanté. L'Évêque est à l'autel, qui dit *Suscipe Pater,* et voici que tous les nouveaux prêtres disent en même temps que lui : *Suscipe Pater*. Désormais le Pontife d'une part, et tous ces jeunes prêtres de l'autre, vont dire la Messe ensemble et exactement dans le même temps. En une fonction où tant de beautés éclatent, cette beauté nous semble la plus profonde et la plus admirable de toutes. Mais le moment où cette simultanéité dans la célébration du sacrifice est certainement le plus émouvante, c'est celui de la consécration. Toutes les paroles en sont dites très lentement et durant la même seconde par l'Évêque et par les Prêtres. Il y a là comme un Chœur incomparable, auprès duquel les plus célèbres chœurs du drame antique ne sont vraiment qu'un vain bruit.

La Messe continue toujours.

Le Pontife, après l'oraison *Domine Jesu Christe,* donne le baiser de paix aux nouveaux ordonnés, disant à chacun d'eux : « La paix soit avec toi. » Et ce baiser circule alors dans toute l'église, de rang en rang, d'âme en âme. Puis l'Évêque communie ces prêtres, ces diacres, ces sous-diacres, ces minorés, ces clercs. Il dépose l'hostie sur ces lèvres pures, et fait dans ces cœurs purs descendre Dieu. C'est le sommet du rite.

On pourrait croire que tout est fini ; mais l'Église profite de la belle plénitude de grâces qui est dans ces âmes pour leur demander tout d'abord une Profession de foi solennelle. Jamais le *Credo* n'est sorti d'un entendement plus convaincu, plus enthousiaste, plus ardent. Puis donc que ces nouveaux prêtres sont, pour ainsi parler, dans la première virginité et blancheur de leur sacrement, c'est aussi le moment de leur donner le pouvoir d'effacer par l'absolution les fautes des pé-



L'ÉVÊQUE PRÉSENTE AUX ORDINANDS LE CALICE ET LA PATÈNE

« Recevez le pouvoir d'offrir à Dieu le saint Sacrifice et de célébrer la Messe pour les vivants et pour les défunts. » **— Voir page 28.**

Gravure tirée du *Pontificale romanum* de 1726.

nitents : « Reçois l'Esprit-Saint ; les péchés seront remis à qui tu les remettras, et ils seront retenus à qui tu les retiendras. » Mais, aux yeux de l'Église, il n'est pas de société religieuse qui soit durable ici-bas sans la notion de la hiérarchie, sans la pratique de l'obéissance : « Me promets-tu, dit l'Évêque, me promets-tu, à moi et à mes successeurs, obéissance et respect ? » Comment toutes ces lèvres, comment toutes ces âmes ne crieraient-elles pas : Oui ? C'est, en effet, le cri qu'elles jettent vers l'Évêque, qui, comme dans l'hommage féodal, tient en ce moment leurs mains entre les siennes. Décidément tout est accompli : il ne reste plus au Pontife qu'à faire descendre sa grande bénédiction solennelle sur ces nouveaux ordonnés qui pensent à leur première messe. La cérémonie s'achève au chant du *Te Deum,* auquel les Martyrs, les Confesseurs et les Vierges font écho dans le ciel. Bientôt les nouveaux prêtres pourront tomber aux bras de leurs mères.



MAIN DE PRÊTRE ÉLEVANT L'HOSTIE
Miniature du neuvième siècle, d'après *la Messe*, par M. Rohault de Fleury.

APPENDICE

LE
VÊTEMENT SACERDOTAL



DALMATIQUE IMPÉRIALE

Œuvre du neuvième siècle (?), conservée au Trésor de Saint-Pierre à Rome. — D'après les *Annales archéologiques* de Didron, t. XXV, p. 288.

La scène représentée est la Transfiguration de Notre-Seigneur. Sur les trois sommets d'une même montagne, Jésus, Moïse et Élie ; au dessous, Pierre, Jacques et Jean, prosternés à terre, tournent timidement la tête vers leur maître. Sur l'un des côtés de la montagne, on voit les apôtres suivre Jésus qui leur indique de la main le but de leur voyage ; de l'autre côté, les apôtres redescendent, le Christ les bénit.



LE VÊTEMENT DU SOUS-DIACRE ET DES ORDRES MINEURS
Miniature d'un sacramentaire du neuvième siècle conservé à la cathédrale d'Autun.
D'après l'ouvrage intitulé *la Messe*, par M. Rohault de Fleury.

LE VÊTEMENT SACERDOTAL

Dans l'ancienne Loi, Dieu lui-même avait pris soin de déterminer dans tous ses détails les costumes du Souverain Pontife et des prêtres. (*Exode*, XXVIII.) Il avait répandu son esprit d'intelligence sur les artistes appelés à les confectionner. (*Ib.* 3.)

Il y a une corrélation naturelle entre le costume et celui qui le porte. Le diadème désigne le roi; le manteau de pourpre et d'hermine, le juge ou le magistrat; la botte et l'éperon, le cavalier; la robe de bure, le pénitent; la blouse, l'ouvrier. Ne soyons donc pas étonnés de cette assertion de saint Jérôme: *La religion divine veut que nous ayons pour le service de l'autel un habit différent de celui que nous portons dans les usages ordinaires de la vie.* Ce costume plus précieux, plus majestueux, plus riche, doit en même temps signifier: 1° les qualités et les vertus dont sont revêtus les ministres du culte chrétien; 2° le degré de juridiction qu'ils

exercent ; 3° l'appareil dans lequel l'Homme-Dieu, notre suprême Pontife, a offert son sacrifice ; 4° enfin et surtout ce revêtement de gloire que la résurrection doit donner aux élus [1].

Nous empruntons à l'ouvrage de M. Lerosey [2] la description des diverses parties du vêtement sacerdotal.

L'Amict.— L'amict, rectangle de toile fine marquée à son centre d'une croix, est destiné à couvrir la tête et le cou des ministres de l'autel. Son usage ne semble pas remonter plus haut que le huitième siècle.

L'amict désigne le casque de la foi qui protège contre les tentations, parce qu'il couvrait primitivement la tête ; et parce qu'il protège la gorge contre les accidents de l'air, il exprime la modération de la voix, la prudence et la discrétion dans les paroles.

L'Aube. — L'aube, tunique blanche et de toile, était fort usitée à Rome et dans tout l'Empire. Elle fut la soutane primitive des ministres sacrés. Plus tard, au moins à partir du quatrième siècle, pour que ce vêtement fût plus décent dans les fonctions sacrées, on prit une aube qui n'était affectée qu'au service du culte. De là l'aube blanche, distincte de la soutane.

L'aube est réservée aux ordres majeurs, et pour certaines fonctions, c'est-à-dire à la messe, au salut et aux processions du Saint Sacrement où il y a diacre et sous-diacre.

« L'aube, dit saint Thomas, représente la robe dont on couvrit le Sauveur chez Hérode, par dérision » (III part., 9.40, art. 7); elle est de plus, par sa couleur, un symbole d'innocence et de pureté.

Le Cordon. — Le cordon est aussi ancien que l'aube dans les cérémonies liturgiques. Au dire de Durand de Mende et de saint Thomas, il rappelle les liens dont les soldats garrottèrent Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers et à la colonne, et les fouets de la flagellation. L'Église, en outre, attache au cordon une idée de continence et de chasteté.

1. Nampon, *Beautés de la liturgie*, p. 133.
2. *Manuel liturgique*, par A. Lerosey, prêtre de Saint-Sulpice ; t. I, p. 222 à 249. Paris, Berche et Tralin. 4 vol. in-18 jésus.

Le Manipule. — Le manipule, qui n'était à l'origine qu'un linge vulgaire dont les anciens se servaient pour s'essuyer le visage, a été transformé par l'Église en vêtement liturgique vers le onzième siècle. Le prêtre le met à l'extrémité du bras gauche. D'une part, il désigne les cordes qui lièrent le Sauveur ; d'autre part, le manipule, qui est l'ornement de la main, indique les bonnes œuvres, la main est le symbole de l'action. Il indique encore le fruit de ces mêmes œuvres, c'est-à-dire la récompense des travaux apostoliques.

L'Étole. — Par-dessus la tunique de lin, appelée *aube* dans la liturgie, tous les Romains, hommes et femmes de distinction, portaient une grande robe, qui, par derrière, descendait jusqu'aux talons, et qui, par devant, s'ouvrait depuis le haut jusqu'en bas.

Cette ouverture était ornée, des deux côtés, dans toute sa longueur, d'une garniture plus ou moins riche. On s'envoyait en présent ou l'étole entière et garnie, ou seulement cette riche bordure, pour l'adapter à telle ou telle étoffe, et même quelquefois on ne portait que cette riche garniture ; c'est ce qui donna à l'étole sa forme actuelle, et la fit nommer aussi *orarium*, bordure.

Quand, au cinquième siècle, l'étole devint un ornement liturgique, elle fut réservée aux évêques, aux prêtres et aux diacres, servant ainsi à les distinguer des ordres inférieurs.

Le sens de l'étole est confirmé par la prière que récite le prêtre en la revêtant. « Rendez-moi, Seigneur, dit-il, cette robe d'innocence, que j'ai perdue par le péché d'Adam. »

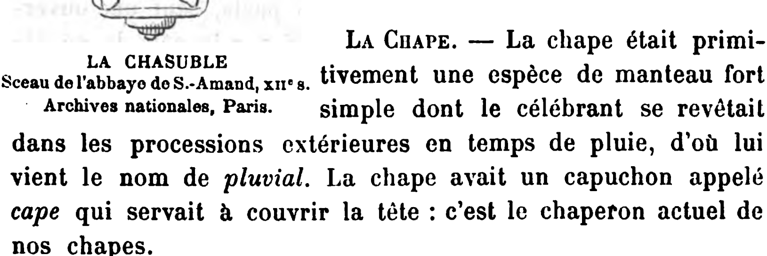
La Chasuble. — La chasuble est l'ornement principal que le prêtre revêt pour célébrer la sainte Messe. Primitivement elle était un vêtement rond fermé de toutes parts, sauf une ouverture pour passer la tête. On a échancré par le côté la pénule primitive pour la rendre plus commode. L'échancrement est devenu enfin si considérable que la chasuble se compose maintenant de deux pièces qui tombent l'une par devant et l'autre par derrière.

La chasuble est le symbole de la charité. C'est pourquoi, dans l'ordination du prêtre, l'évêque lui dit : *Accipe vestem sacerdota-*

lem per quam charitas intelligitur. Elle est aussi l'emblème de l'innocence : *Stola innocentiæ induat te Dominus*, dit encore l'évêque au jeune prêtre, à la fin de son ordination.

La chasuble enfin est la figure du joug de Jésus-Christ, joug aimable et salutaire, que le prêtre doit porter avec courage, s'il veut y trouver sa gloire et son bonheur.

La Tunique et la Dalmatique. — La tunique est un vêtement long et étroit qu'on met sur l'aube. Elle se distinguait du *colobium* et de la dalmatique en ce que le premier était une tunique qui, ou n'avait pas de manches ou n'en avait que de très courtes descendant jusqu'aux coudes, tout au plus, et que la seconde était une tunique plus ample à larges manches. Les manches de la tunique étaient plus étroites, de beaucoup, que celles de la dalmatique.



LA CHASUBLE
Sceau de l'abbaye de S.-Amand, XII[e] s.
Archives nationales, Paris.

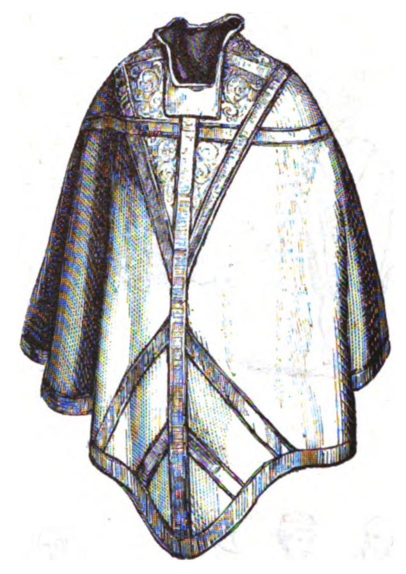
Le *colobium*, du mot grec κολοβός, qui veut dire coupé, justifiait son nom par la suppression des manches. Les diacres en étaient revêtus avant qu'on leur eût accordé l'usage de la dalmatique.

La dalmatique a été d'abord un vêtement profane. Les Romains l'avaient empruntée aux Dalmates et adoptée comme ornement de distinction dès le deuxième siècle. *Dalmatica est tunica sacerdotalis*, dit Isidore de Séville. Quand les manches étaient étendues, elle représentait une croix.

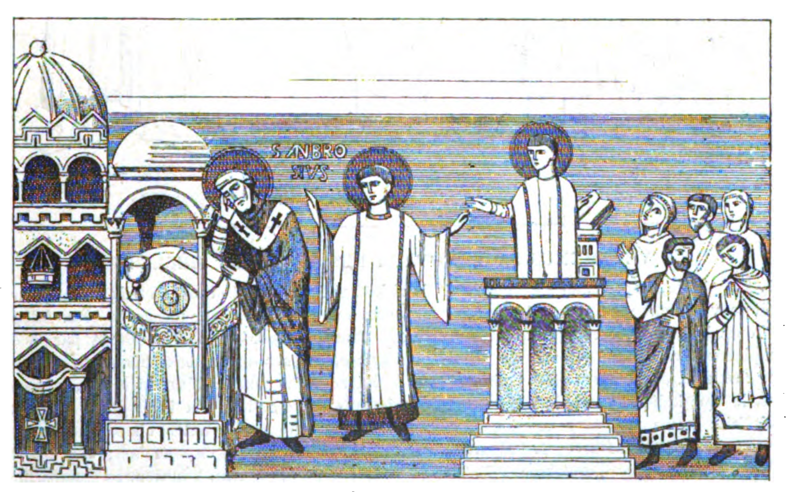
La Chape. — La chape était primitivement une espèce de manteau fort simple dont le célébrant se revêtait dans les processions extérieures en temps de pluie, d'où lui vient le nom de *pluvial*. La chape avait un capuchon appelé *cape* qui servait à couvrir la tête : c'est le chaperon actuel de nos chapes.



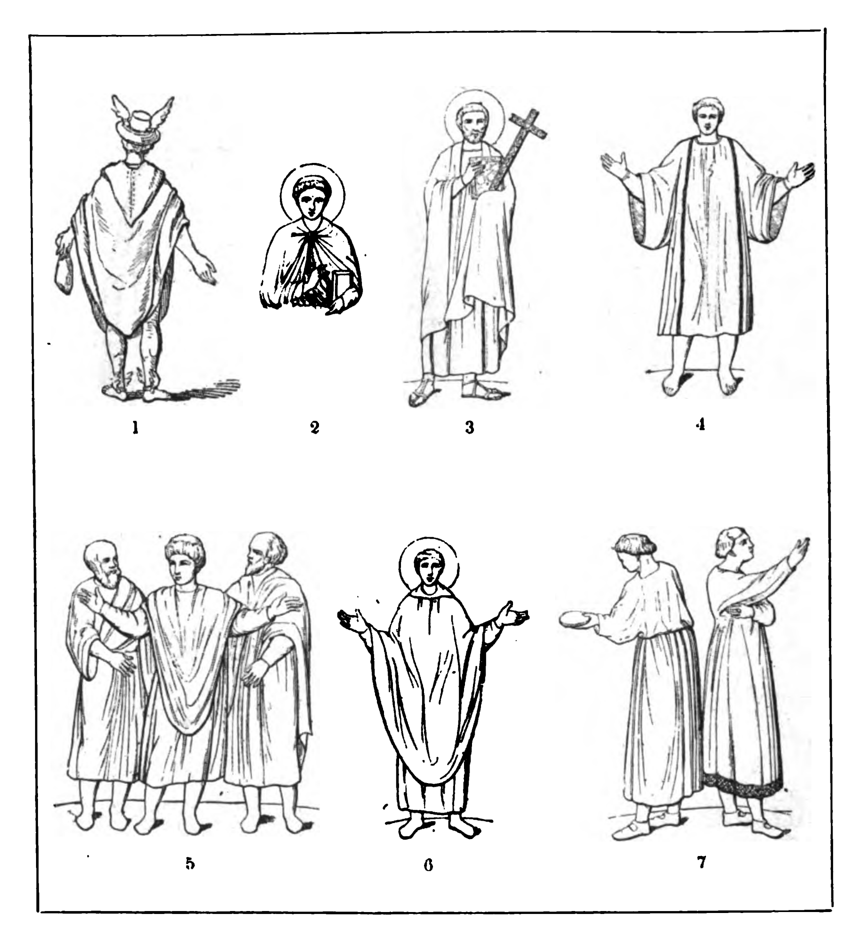
LA DALMATIQUE
Sceau du chapitre de S.-Gengoul de Toul, 1291.



CHASUBLE DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY
Trésor de la cathédrale de Sens.

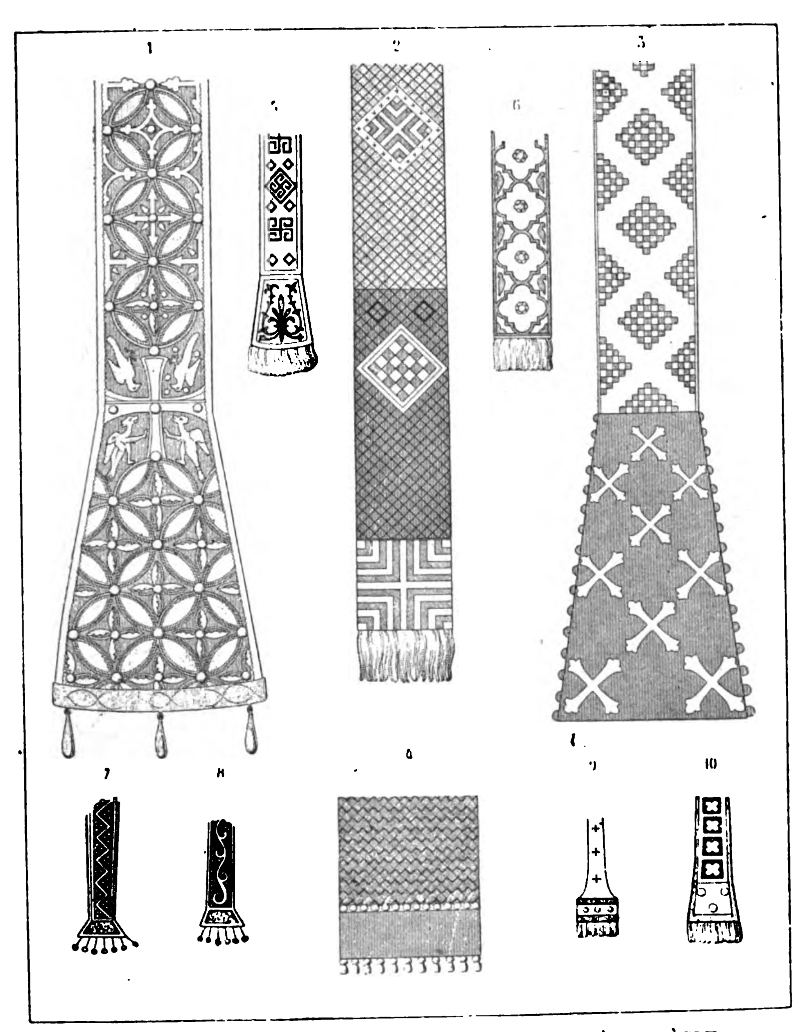


SAINT AMBROISE ASSISTÉ D'UN DIACRE ET D'UN LECTEUR
Mosaïque du douzième siècle à S.-Ambroise de Milan.— D'après la gravure de l'ouvrage intitulé *la Messe*, par M. Rohault de Fleury.



VÊTEMENTS SACERDOTAUX DES PREMIERS SIÈCLES

1. La pénule, d'après une statue gravée dans le traité de Bartolini, *de Pænula*. — La pénule était un vêtement rond formé de toutes parts, sauf une ouverture pour passer la tête. Adoptée de bonne heure par le clergé dans l'exercice des fonctions sacrées, elle ne tarda pas à être remplacée par la planète, sorte de pénule plus ample, que ses dimensions mêmes firent nommer chasuble, de *casula*, petite maison. — 2. Le diacre saint Euplus vêtu du *birrus*, vêtement dont le nom indique la couleur rousse, qui était sans doute celle de la laine grossière dont il était fait; notre mot *bure* en vient. La chape actuelle ne serait autre chose que l'antique *birrus*. — 3. Birrus flottant; 4. Dalmatique ou tunique talaire à larges manches; 5 et 6. Chasubles. Fresques des Catacombes.—7. Tunique cléricale, d'après Ant. Vénitien, au Campo Santo de Pise, quatorzième siècle.



ÉTOLES ET MANIPULES DU NEUVIÈME AU QUINZIÈME SIÈCLE

D'après les *Annales archéologiques* de Didron, t. VII, p. 143. — 1, 2, 3, 4, Étoles; le n° 1 représente l'étole de saint Thomas Becket, conservée au Trésor de la cathédrale de Sens. — 5, 6, 7, 8, 9, 10, Manipules; le n° 5 est gravé en creux sur une pierre tumulaire de maître Jean, chancelier de Sainte-Marie de Noyon, quinzième siècle; le n° 9 est extrait d'un vitrail de la cathédrale d'Auxerre, treizième siècle.



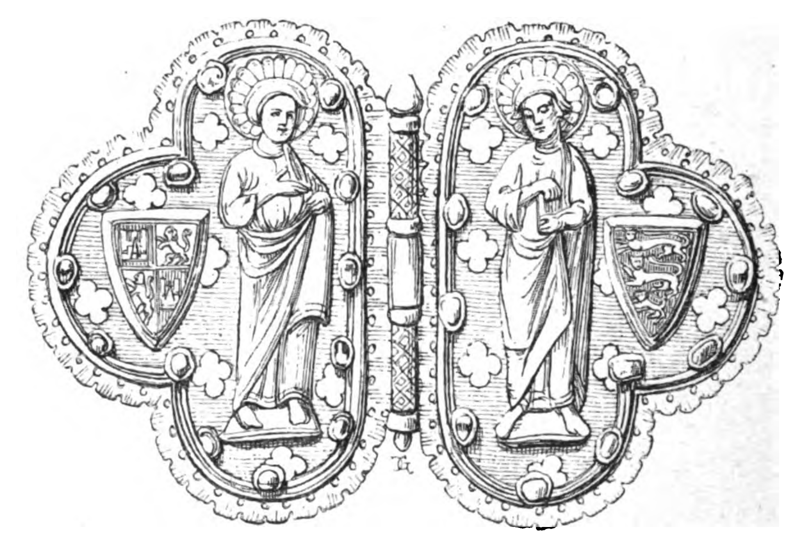
CHASUBLE

Tissée d'or et brodée sur les dessins d'Albert Dürer; fin du quinzième siècle.
D'après A. du Sommerard, *les Arts au moyen âge*, 7e série.

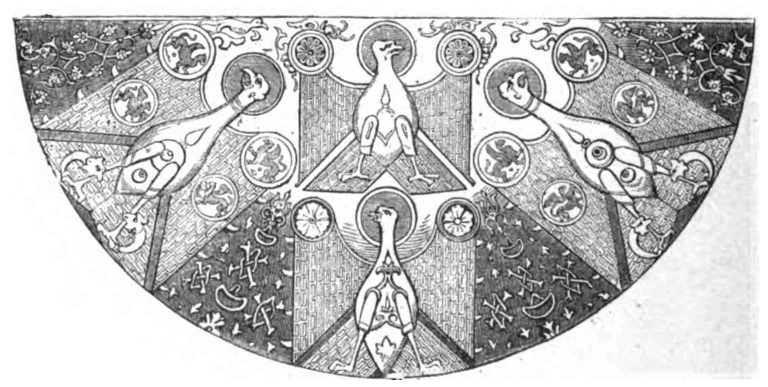


LA CHAPE LA CHASUBLE AU XIVe SIÈCLE

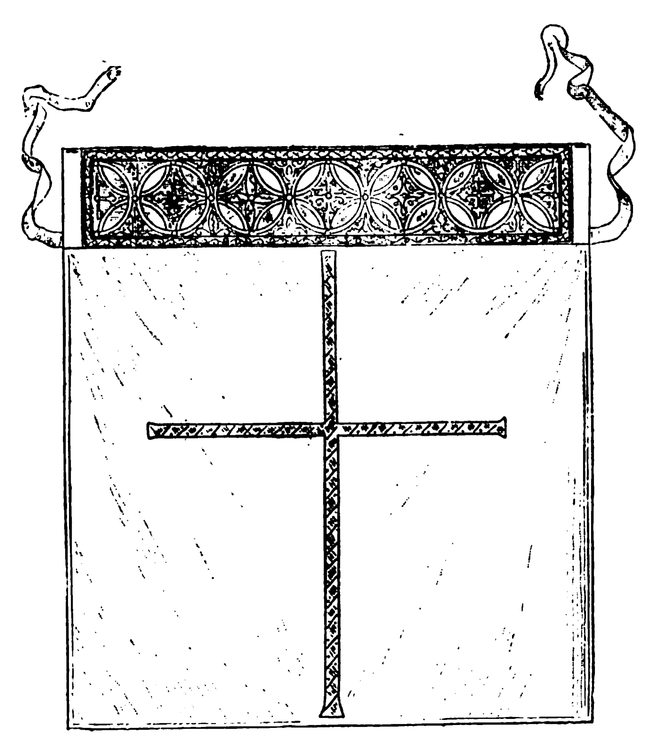
La chape ne serait autre chose que l'antique birrus. (Voir gravure p. 40.)
Sous la chasuble du quatorzième siècle on reconnaît la dalmatique, l'étole et l'aube; l'évêque porte au bras le manipule.
D'après Pugin, *Glossary of ecclesiastical ornament.*



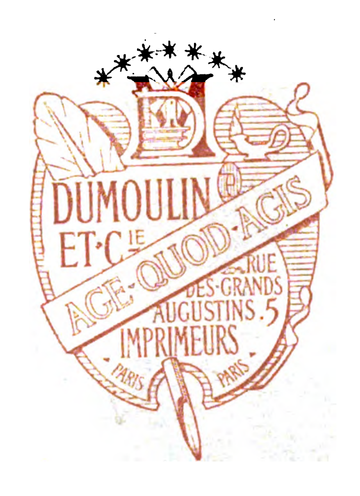
MORS OU AGRAFE DE CHAPE, XIIIe SIÈCLE
Tiré de la *Collection Spitzer*, Paris, Lévy, six volumes in-folio.



CHAPE DITE DE CHARLEMAGNE
Conservée au Trésor de la cathédrale de Metz, neuvième siècle.



L'AMICT DE S. THOMAS BECKET
Conservé au Trésor de la cathédrale de Sens.


DUMOULIN
ET·C^{IE}
AGE·QUOD·AGIS
RUE
DES·GRANDS
AUGUSTINS.5
IMPRIMEURS
PARIS
PARIS